

# G8/G20 : La France et l'enjeu Africain

par [Christian Masset](#)

2011-04-01

Mots clés:

- [croissance](#)
- [croissance durable](#)
- [économie mondiale](#)
- [Franco-African relations](#)
- [G8](#)
- [G8 G20](#)
- [gouvernance mondiale](#)
- [indépendance](#)
- [infrastructure de transport](#)
- [partenariat](#)
- [poids démographique](#)
- [présidence G8 G20](#)
- [sécurité alimentaire](#)

Une nouvelle Afrique émerge. Après des décennies perdues qui ont conduit des commentateurs à parler de « tragédie africaine », une croissance soutenue s'affirme dans une majorité des pays d'Afrique subsaharienne. L'Afrique est aujourd'hui l'un des principaux réservoirs de la croissance mondiale, la plus grande réserve de ressources naturelles et le plus grand marché en devenir. Avec 1,8 milliard d'habitants en 2050, le continent représentera un cinquième de l'humanité. L'Afrique si longtemps négligée devient incontournable. Dans un monde fini où les ressources s'épuisent et la crise climatique s'aggrave, les grandes puissances comprennent que leur prospérité sera de plus en plus liée au développement durable de l'Afrique. Les principaux défis du continent, qu'ils soient économiques, alimentaires ou écologiques, sont devenus des enjeux globaux.

Les convoitises que suscitent le patrimoine et le potentiel du continent africain ne sont pas non plus synonymes d'un retour au grand partage de 1885. L'ère où l'Afrique n'était qu'un objet des relations internationales est bien révolue. La conjugaison d'une meilleure coordination des acteurs africains, au sein du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) ou de l'Union africaine, et de la diversification des partenaires de l'Afrique concourt à l'affirmation du continent dans les relations internationales.

Mais cette nouvelle place ne se traduit pas encore par une meilleure intégration au sein de la gouvernance mondiale et ce décalage nuit à l'efficacité de l'action collective : les réponses aux défis du XXI<sup>e</sup> siècle ne se trouveront pas sans l'Afrique.

Devant de telles perspectives, il est fondamental que le continent puisse trouver toute sa place. La France, forte de ses liens passés et présents avec l'Afrique, veut contribuer à cet objectif. C'est l'une des priorités de sa présidence du G8 et du G20. La présidence française encouragera l'approfondissement du dialogue avec les pays africains. Elle travaillera en faveur d'une meilleure participation de l'Afrique à l'action collective. Bâtir notre avenir collectif passe aujourd'hui par la promotion d'une croissance africaine durable et inclusive.

## UNE NOUVELLE AFRIQUE ÉMERGE DANS L'ÉCONOMIE MONDIALE

Le parcours de la Corée du Sud, dont le niveau de développement était hier semblable à celui des pays moins avancés et qui est aujourd'hui devenue membre du G20 et 14<sup>e</sup> économie mondiale, nous montre combien les situations peuvent évoluer. Des décollages économiques se sont effectivement succédés dans le monde depuis la Seconde Guerre mondiale, avec les « Trente Glorieuses » en Europe, suivie du Japon et du reste des « dragons asiatiques » ainsi que des percées chinoises, indienne ou brésilienne. Depuis une quinzaine d'années, l'Afrique subsaharienne a inversé la tendance négative de laquelle elle semblait ne pas pouvoir s'extraire et connaît une croissance par habitant remarquable.

Pourtant, les images les plus répandues sur l'Afrique subsaharienne sont en retard sur la dynamique qu'elle traverse actuellement. Même si l'Afrique concentre encore la majorité des pays moins avancés et si des progrès se font encore attendre dans certains domaines, la réalité actuelle de l'Afrique ne correspond généralement plus aux images qui avaient marqué les opinions pendant les années 1980 et 1990. Ces images ne sont pas neutres : il faut donc commencer par faire reconnaître que l'Afrique subsaharienne n'est plus en marge des extraordinaires dynamiques que le monde connaît.

Des progrès considérables ont eu lieu en Afrique subsaharienne depuis les années 1990.

La première évolution dont il faut prendre acte est la croissance économique dont bénéficie le sous-continent depuis le milieu des années 1990. Après deux décennies perdues, les économies africaines ont cru à un rythme de plus de 5 % par an depuis plus de quinze ans. Certains pays ont même connu durant toute cette période une croissance supérieure à celles des BRICs (Brésil, Russie, Inde, Chine), conduisant certains commentateurs à parler des « lions » et « guépards » africains venant à la suite des « dragons asiatiques ». Malgré les craintes de la communauté internationale sur l'impact de la crise économique de 2007-2008, l'Afrique est le seul continent, avec l'Asie, à ne pas être rentré en récession à la suite de la crise. Son ralentissement économique s'est révélé transitoire : les niveaux de croissance actuels sont déjà proches de ceux d'avant-crise et les estimations disponibles sur la croissance africaine pour les années confirment un retour à ces niveaux pour la majorité des pays africains.

Cette dynamique économique est soutenue par une plus grande stabilité. Après les importants déséquilibres monétaires et budgétaires qui avaient marqué la vie économique entre les années 1970 et les années 1980, les économies africaines ont fait preuve d'une gestion macroéconomique plus efficace. Les taux d'inflation sont passés de 22 % pendant les années 1990 à 8 % pour les années 2000 et, sur la même période, les niveaux de déficit ont été réduits de 60 %. L'endettement public extérieur a été considérablement réduit, notamment grâce aux allègements de dette lancés au G7 de Lyon en 1996 (103 % du PIB pour la période 1995-2000 contre 34 % pour la période 2001-2008). Cette meilleure gestion macroéconomique s'est illustrée dans la qualité de la gestion par les États africains de la crise économique. Ces derniers avaient constitué des réserves de devises et ont donc généralement été en mesure de mettre en place des mesures contracycliques, impossibles dans les années 1980. Cette gestion a été soutenue par les organismes financiers internationaux dont des lignes de crédit spécifiques ont été mobilisées, alors même qu'à plus long terme la viabilité de l'endettement extérieur fait l'objet d'un suivi spécifique à travers des cadres de viabilité de la dette.

Cette stabilité n'est, de plus, pas limitée au retour à des équilibres macroéconomiques : les importantes instabilités sociales et politiques qui caractérisaient le sous-continent et constituaient un obstacle majeur à son développement se sont considérablement réduites. Le nombre de conflits avec plus d'un millier de morts a presque baissé de moitié (4,8 par an pour les années 1990 contre 2,6 pour les années 2000). La situation politique s'est aussi largement améliorée : en 1990, seulement trois élections présidentielles sont recensées et depuis 36 pays ont évolué de la dictature militaire ou des systèmes à parti unique vers le multipartisme et la démocratie. Quoique des progrès importants sont encore possibles (concernant le respect de la société civile et la transparence notamment), la réaction de l'Union africaine à l'égard de l'élection présidentielle en Côte d'Ivoire ou encore la tenue du référendum au Sud-Soudan montrent les évolutions en cours. Ces évolutions sont fondamentales puisque l'instabilité sociopolitique constitue, bien plus que les instabilités macroéconomiques, un obstacle majeur au développement humain. De fait, le contexte institutionnel des pays africains s'est aussi largement amélioré, ce qu'attestent des indices d'organismes aussi divers que la Banque mondiale (Doing business, Country Policy and Institutional Assessment (CPIA)), l'ONG Transparency International ou le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs.

Finalement, la résultante de ces évolutions est l'amélioration des conditions de vie de beaucoup d'Africains. En effet, par-delà l'augmentation des niveaux de revenu par habitant s'observe dans pratiquement tous les pays. Celle des indices de développement humain également. Les bonnes performances économiques ont permis une diminution des taux de pauvreté (1\$/jour) de presque dix points de pourcentage. D'après les économistes Xavier Sala-i-Martin et Maxim Pinkoskiy, si la République démocratique du Congo rejoignait la dynamique de la majorité des pays africains, l'objectif (OMD) de réduction de la pauvreté par deux entre 1990 et 2015 pourrait même être rempli avant l'heure. Même si les inégalités demeurent très élevées, elles diminuent depuis le début des années 1990. Des progrès sociaux importants ont été obtenus avec un accroissement des taux de la scolarisation 5 fois plus rapide dans les années 2000 que dans les années 1990 et l'adoption de programmes de protection sociale dans un nombre non négligeable de pays africains.

L'Afrique est devenue une terre d'investissements et elle représente un relais de croissance potentiel pour les économies avancées. Quoique les opinions publiques n'aient pas encore saisi l'ampleur des évolutions en cours, la communauté internationale des investisseurs est désormais consciente des nouvelles opportunités offertes par l'Afrique. Des récents rapports rédigés par des cabinets de conseil internationaux comme McKinsey ou le Boston Consulting Group recommandent désormais à leurs clients internationaux d'intégrer l'Afrique dans leurs stratégies d'investissement. Du fait de la haute rentabilité des investissements dans ce continent, les volumes d'investissement direct étranger ont été multipliés par plus de 9 en une dizaine d'années (82 milliards de dollars d'IDE en 2008 contre 9 milliards en 2000). Cette dynamique sera confortée par l'écart de croissance avec les pays avancés et la quête de diversification des risques. En se focalisant sur les 40 grandes entreprises africaines les plus performantes et représentatives d'un ensemble de 600, le Boston Consulting Group souligne que cet échantillon a une profitabilité largement supérieure à celle des entreprises cotées au MSCI Emerging Markets.

Un exemple marquant de l'intérêt pour le marché africain a été l'offre récente d'achat par Walmart du sud-africain Massmart de 4,2 milliards de dollars, soit une valorisation de 14 fois l'excédent brut d'exploitation (EBE) du groupe et deux fois supérieure à sa valorisation sur les marchés financiers. Cet exemple est l'illustration d'un enjeu supplémentaire de la nouvelle situation de l'Afrique : les pays africains, tout comme l'ensemble des pays en développement,

sont un réservoir de demande potentielle et donc une source de croissance supplémentaire pour l'ensemble de l'économie mondiale. De fait, le marché intérieur africain est déjà considérable : le nombre de ménages gagnant plus de 20 000 dollars par an est déjà supérieur à celui à l'Inde et en 2020, le marché intérieur africain devrait générer une valeur ajoutée de 1 400 milliards de dollars par an, d'après McKinsey.

Ces évolutions positives n'ont pas été uniformément réparties dans l'ensemble du sous-continent. Depuis le milieu des années 1990 et alors que la majorité des pays africains expérimentaient des croissances par habitant positives, neuf pays ont connu une baisse moyenne de leur richesse par habitant. Certains pays sont restés à l'écart, d'autres ont connu des régressions généralisées dans tous les domaines (Zimbabwe), constituant parfois des foyers d'instabilité régionale.

Par-delà cette hétérogénéité, on ne peut oublier l'importance des défis auxquels l'Afrique doit faire face. Les populations africaines continuent de souffrir de niveaux de pauvreté et d'inégalité significatifs, d'une exposition forte à de divers risques non couverts (maladies, vieillesse, climat, volatilité des prix à l'exportation, etc.) et donc à des situations de vulnérabilité chronique, de démocraties dont toutes les dimensions ne sont pas toujours suffisamment développées et parfois à des guerres civiles ou d'importants troubles sociaux. À moyen terme, même si la croissance africaine est réelle, elle demeure encore fragile.

De fait, avant les décennies perdues, au lendemain des indépendances, l'Afrique subsaharienne avait crû à des rythmes proches de ceux de la période actuelle. Cette croissance était portée par la hausse des prix des matières premières, des termes de l'échange positifs et par un important investissement public (dont le mode de financement par le crédit ne s'est pas avéré durable). Aujourd'hui encore, une partie de la croissance des économies africaines repose sur des facteurs extérieurs ou peu porteurs d'un développement économique équilibré (hausse des prix des matières premières, croissance des émergents, poids des industries extractives notamment). Les structures économiques africaines ont, dans leur ensemble, peu évolué depuis les indépendances. C'est ainsi que le défi de politique économique de leur diversification est resté entier, si l'on veut que la croissance africaine soit durable et qu'elle ne dépende plus d'un nombre limité de biens d'exportation. Les insuffisances en termes de productivité en Afrique sont un autre défi qui devra être surmonté, par la construction d'infrastructures adaptées et par l'adoption de politiques de formation professionnelle ou supérieure, allant au-delà des politiques adoptées pour atteindre les Objectifs du Millénaire sur l'éducation de base. Ces défis sont d'autant plus pressants qu'il faudra accueillir sur le marché de l'emploi les 400 millions d'Africains qui sont attendus d'ici à 2030 : il en va de la stabilité socioéconomique du sous-continent.

Malgré ces fragilités, il faut également voir qu'une dynamique plus profonde est à l'oeuvre et pourrait être consolidée si des choix politiques et économiques appropriés sont faits par les décideurs africains. Des secteurs à forte croissance existent en dehors des secteurs extractifs et produisent plus d'un tiers de la valeur ajoutée africaine. Aujourd'hui, les investissements directs étrangers sont plus importants, les États sont plus efficaces et la diversité des partenariats s'est accrue (partenariats public-privé (PPP), relations Sud-Sud notamment). Après une décennie de recul, la productivité croît de nouveau, mais à un rythme encore insuffisant par comparaison avec les pays émergents.

## **LE POIDS DÉMOGRAPHIQUE**

L'explosion démographique africaine n'a pas de précédent. La population sub-saharienne croît de 2,5 % par an, soit deux fois plus vite que toutes les autres régions en développement<sup>1</sup>. Elle s'est multipliée par dix en un siècle : elle est passée de 180 millions d'habitants en 1950 à près d'un milliard aujourd'hui et doublera en 2050, atteignant environ 1,8 milliard. Cette prévision déjà importante ne représente que le scénario le plus bas, basé sur une estimation d'un taux de natalité descendant à 2 enfants par femme. Si la France avait connu le même taux de croissance démographique depuis 1950, elle aurait en 2010 240 millions d'habitants, dont 60 millions d'immigrés. Avec 1,8 milliard, l'Afrique sera en 2050 plus peuplée que l'Inde et la Chine, trois fois plus que l'Europe, elle représentera un cinquième de l'humanité. L'Afrique retrouvera au XXI<sup>e</sup> siècle son poids d'avant le commerce triangulaire et la colonisation.

Cette croissance démographique est extraordinaire, elle fait cependant rentrer le peuplement africain dans la normale. La densité de la population africaine se rapproche aujourd'hui de la moyenne mondiale (49 habitant/km<sup>2</sup>) avec 32 habitant/km<sup>2</sup>. L'urbanisation africaine, la plus rapide que le monde ait connue, rattrape également les taux mondiaux. 35 % des Africains vivent aujourd'hui dans les villes, ils seront plus d'un sur deux en 2030.

La pyramide des âges africaine restera, elle, une exception. La croissance démographique exponentielle s'accompagne d'un fort rajeunissement de la population. La moitié de la population africaine a déjà aujourd'hui moins de 15 ans, les deux tiers moins de 25 ans. Si ce ratio actif/inactif est favorable à la croissance, il représente un défi de taille pour l'emploi. Avec un doublement du nombre de jeunes à l'entrée du marché du travail d'ici 2030, la croissance devient un impératif pour éviter un chômage endémique avec ses corollaires économiques, sociaux et politiques.

L'emploi est loin de constituer le seul défi renforcé par cette réalité démographique. Le continent devra parvenir à fournir des services sociaux de base pour le double d'habitants d'ici à 40 ans, que cela soit dans les domaines de l'éducation, de la santé ou du logement. Il devra plus que doubler sa production agricole pour garantir sa propre sécurité alimentaire et innover pour répondre aux défis de l'approvisionnement en eau. Cette explosion démographique et urbaine exercera une pression colossale sur l'environnement et devrait également entraîner une augmentation importante des migrations. Une telle équation constitue un risque important de déstabilisation pour le continent mais également pour le reste du monde.

## **UNE CROISSANCE DURABLE POUR L'AFRIQUE : UN IMPÉRATIF COLLECTIF**

Le continent africain possède un capital vert très précieux pour notre planète : il est l'une de ses plus importantes réserves de ressources naturelles, son premier réservoir de biodiversité, son deuxième poumon. La forêt équatoriale africaine est un puits de carbone de 22 millions d'hectares. Ce capital, essentiel pour la préservation de l'écosystème mondial, est menacé par trois processus : le changement climatique, l'urbanisation galopante du continent et la croissance exponentielle de la demande de ressources africaines.

Alors que l'Afrique subsaharienne ne représente aujourd'hui que 3 à 4 % des émissions de gaz à effets de serre, elle est l'une des régions les plus touchées par le changement climatique. Celui-ci se traduit dans les zones semi-arides, où vivent un tiers de la population africaine, par

une irrégularité croissante des précipitations qui augmente le stress hydrique et diminue les terres arables. Ces zones risquent ainsi d'enregistrer une diminution de 26 % de leur productivité d'ici à 2060 selon les estimations de la Banque mondiale. Le changement climatique conduira également à une élévation du niveau de la mer sur les côtes qui accueilleront les plus grandes conurbations africaines. Six des dix plus grandes villes d'Afrique sont déjà situées sur le littoral. Les effets directs et les migrations qu'engendrent ces phénomènes constituent des sources importantes de déstabilisation.

La rapidité de l'urbanisation africaine représente également une menace majeure pour l'environnement africain. Sans politiques volontaristes pour répondre au manque de logement, de réseaux d'assainissement et de transports publics, la progression urbaine risque de rester improvisée et de se traduire par une agglomération de bidonvilles et la densification de zones déjà très peuplées. Les défis actuels des villes africaines, comme l'insalubrité et l'air saturé, en seraient exacerbés. Celles-ci comptent déjà aujourd'hui 40 % de citoyens de plus vivant dans des taudis que les autres villes du monde. La concentration des zones urbaines sur le littoral représente aussi un danger pour les réserves halieutiques, la pollution des eaux conduisant à leur réduction.

Le capital vert africain sera enfin de plus en plus exploité pour nourrir non seulement la croissance africaine, mais également la croissance mondiale. L'environnement est aujourd'hui la principale source de revenu de deux tiers des Africains. L'exploitation des matières premières reste ainsi l'une des principales locomotives de la croissance. La déforestation est par exemple essentielle à la consommation énergétique de bon nombre d'Africains. Le commerce des bois tropicaux représente près de 10 % du PIB des pays d'Afrique centrale.

Possédant la plus grande réserve de surfaces agricoles et de bois rares, le tiers des réserves minières mondiales et une manne d'hydrocarbures, l'Afrique reste un enjeu géopolitique majeur. L'Afrique sub-saharienne est déjà la deuxième région exportatrice de pétrole au monde et ses minerais, métaux rares et terres arables attirent de plus en plus d'investisseurs, plus ou moins soucieux du développement local.

La concurrence entre les besoins africains et ceux d'autres régions du monde devrait ainsi se développer. Elle pose déjà problème pour la gestion des terres arables africaines. Les achats massifs de terres, réalisés depuis quelques années visent en effet à alimenter des marchés lointains alors que l'Afrique n'assure pas encore sa sécurité alimentaire. Un quart des terres africaines sont aujourd'hui exploitées et les marges de productivité sont très importantes. Ce potentiel est on ne peut plus stratégique dans un contexte où les États-Unis et l'Europe atteignent les limites de leur exploitation agricole et l'Asie voit ses réserves de terres arables s'épuiser alors qu'elles parviennent à leur maximum de productivité. Le continent oriental connaîtra un déficit alimentaire important d'ici 2050. L'Afrique devra donc faire face à une demande extérieure continue de terres et produits agricoles tout en répondant à ces propres besoins. Un défi à ce jour jamais relevé par aucun autre continent.

Cette pression sur les ressources africaines devra être encadrée pour préserver l'écosystème mondial et répondre à l'ampleur de ses besoins de la manière la plus satisfaisante possible. Les risques de prédation et de spéculation devront être contrôlés par la mise en place de régulations aux niveaux les plus adaptés. L'adoption de stratégies de développement durable par les États africains et les firmes étrangères est un défi collectif. La communauté internationale a intérêt à travailler avec l'Afrique pour lutter contre le changement climatique et rechercher des bouquets énergétiques durables.

## **PRÉVENIR LES DESTABILISATIONS AFRICAINES : UNE CONDITION POUR LA STABILITÉ MONDIALE**

L'histoire de la croissance des autres continents nous enseigne que les perturbations engendrées par des chocs démographiques importants ont tendance à être accompagnés par des accès de violence et une croissance forte des migrations.

La menace que peut représenter une pénurie de ressources, de logement et d'emplois à l'échelle d'un continent voyant doubler sa population en quarante ans est évidente. La lutte pour les ressources est souvent un élément des conflits politiques africains, qu'elle ait trait au partage des terres, de l'eau ou aux conflits d'intérêt entre pasteurs nomades et cultivateurs sédentaires. Ceux des États africains aujourd'hui fragilisés et dont le pouvoir souffre d'un manque de légitimité auront d'autant plus de difficultés à assurer les besoins sociaux de base de leur population et à contenir de telles tensions entre les différentes communautés. Le renforcement de l'État de droit en Afrique et de ses capacités à maintenir la paix et la stabilité relève donc d'une priorité collective. Il s'agit d'un enjeu humain et politique, mais aussi économique. La sécurité des approvisionnements en ressources énergétiques et naturelles peut en effet être compromise.

Les migrations représentent une soupape naturelle et nécessaire. Leur augmentation, en grande majorité à l'intérieur du continent, est loin d'être seulement due aux conflits existants, mais s'explique avant tout par l'hétérogénéité des croissances démographiques et économiques des pays africains. Elles peuvent, cela dit, également constituer une source de déstabilisation si elles sont brutales, dirigées vers des pays rencontrant déjà des difficultés ou impréparés. Un dialogue renforcé sur l'accueil et les droits des migrants devra être encouragé.

Les défis africains d'aujourd'hui et de demain, qu'ils soient économiques, alimentaires, environnementaux et sécuritaires, sont donc des enjeux globaux. Le succès ou l'échec de leur gestion aura un énorme impact sur la prospérité, la stabilité et la sécurité alimentaire mondiale comme l'écosystème de notre planète.

## **INTÉGRER L'AFRIQUE DANS LA GOUVERNANCE MONDIALE : UN OBJECTIF POUR LE G8 ET LE G20**

L'allocution de Nicolas Sarkozy à l'ouverture du sommet Afrique-France de 2010 à Nice et le discours d'Hillary Clinton portent un message : les intérêts mutuels que partagent l'Afrique et le reste du monde impliquent que ce continent ait une nouvelle place dans les relations internationales et la gouvernance mondiale.

La sous-représentation de l'Afrique dans les enceintes multilatérales constitue en effet une donnée majeure de la réforme actuelle du système de gouvernance collective. La nouvelle configuration géopolitique mondiale et la nécessité de traiter urgemment et de manière coordonnée de nouveaux défis globalisés, comme le changement climatique ou la sécurité alimentaire, impliquent une réforme profonde de cette gouvernance confrontée aujourd'hui au double défi de la légitimité et de l'efficacité. Nous entamons le XXI<sup>e</sup> siècle avec une organisation internationale héritée de la fin de la Seconde Guerre mondiale. Les grands émergents et l'Afrique doivent trouver la place qui leur revient dans cette architecture. Ce gain de légitimité sera également porteur d'efficacité, car les défis globaux appellent des réponses globales impliquant tous les continents. La démocratisation des instances multilatérales est donc devenue nécessaire. L'intégration de l'Afrique dans ce système est

essentielle pour que celui-ci gagne en légitimité, le continent représentant 14 % de la population mondiale, mais aussi en efficacité, les interactions entre les défis africains et globaux ayant, nous l'avons vu, vocation à s'accroître.

La France, qui s'est particulièrement impliquée dans le débat sur la réforme de la gouvernance globale et qui en fait une priorité de sa présidence du G20, attache à une grande importance à l'insertion de l'Afrique dans ce système de gouvernance. Elle portera cet objectif au G8 comme au G20.

### **UNE PLACE CLÉ DANS LES RELATIONS INTERNATIONALES, UN STRAPONTIN DANS LA GOUVERNANCE MONDIALE**

Les années 2000 représentent incontestablement un tournant pour l'Afrique. Grâce à de bons taux de croissance et un désendettement important, de nombreux pays africains ont trouvé de nouvelles marges de manoeuvre. Les processus de coordination entre les acteurs africains se sont accélérés. Le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), créé en 2001, est aujourd'hui un élément central pour coordonner les initiatives de développement en Afrique et ses fondateurs ont su porter les intérêts du continent dans les enceintes internationales, comme au G8. Depuis sa création en 2002, l'Union africaine est progressivement devenue un interlocuteur incontournable pour les partenaires de l'Afrique. Le rôle qu'elle joue en matière de prévention et de gestion des crises sur le continent, grâce à la mise en place de l'architecture de paix et de sécurité africaine, contribue au système de sécurité internationale. L'Union africaine s'efforce également de porter une voix africaine dans les enceintes multilatérales, comme ce fut le cas à la conférence de Copenhague en 2009. Si les progrès de l'intégration sous-régionales sont très hétérogènes et encore insuffisants, ils conduisent aussi à l'émergence d'acteurs régionaux importants, comme la CEDEAO en Afrique de l'Ouest.

Ce processus d'affirmation est encouragé par un nouvel intérêt des puissances pour le continent. L'Afrique est de plus en plus courtisée. Pour ses ressources naturelles, ses minerais, son pétrole, son bois, désormais ses terres et son marché. Avec le patrimoine le plus préservé au monde et un tel potentiel à développer, le continent aura une importance stratégique pour répondre aux besoins de la croissance mondiale. L'Afrique subsaharienne fournit aujourd'hui un tiers des besoins chinois en pétrole, 15 % des besoins américains. Ces chiffres devraient augmenter avec la demande des pays émergents et la baisse des réserves mondiales. Les pays émergents ne s'y sont pas trompés. Ayant besoin des ressources et de la demande africaine, ils ont considérablement développé leurs relations avec l'Afrique en quelques années. La Chine en premier lieu. Le premier sommet sino-africain a réuni en 2006 48 États africains, dont 41 chefs d'État. Pékin y a annoncé un plan d'action visant à doubler son aide à l'Afrique en deux ans. La Chine est rapidement devenue le premier fournisseur du marché africain. L'Inde et le Brésil ont également accru leur présence. Les États du Golfe aussi s'intéressent aux ressources africaines. Premiers investisseurs étrangers au Sahel, ils se sont lancés dans un processus d'achat massif de terres arables ces dernières années.

Les nouvelles puissances ne sont pas les seules à avoir redonné une place importante à l'Afrique dans leur géopolitique. Les États-Unis ont réinvesti le continent au début des années 2000, mettant en oeuvre à la fois leur stratégie énergétique dans le golfe de Guinée et leur plan de lutte contre le terrorisme au Sahel et dans les États fragiles. L'Europe, partenaire historique et plus proche voisin de l'Afrique, s'efforce également d'approfondir ses relations avec les pays africains. La stratégie conjointe UE-Afrique a été lancée en 2007 pour que les

deux continents définissent des réponses communes aux défis qu'ils partagent : réalisation des OMD, sécurité, approvisionnement énergétique, gestion des matières premières ou préservation de l'environnement.

Cette diversification des partenaires africains encourage un rééquilibrage du rapport de force entre l'Afrique et ses interlocuteurs, qu'elle met désormais en concurrence. Cela dit, cette affirmation au sein des relations internationales ne se reflète pas à due proportion dans la gouvernance mondiale.

## **L'OUVERTURE DU G8 ET DU G20 À L'AFRIQUE**

Le G8 et le G20 ont une responsabilité importante pour contribuer à mieux insérer l'Afrique dans la gouvernance mondiale. Un tel objectif peut à ce jour être recherché par trois canaux : renforcer le dialogue entre le G8, le G20 et les pays africains, garantir le rôle des Nations Unies, où l'Afrique est largement représentée, au sein du système de gouvernance collective, et plaider en faveur d'une réforme de la gouvernance politique favorable à l'Afrique. La présidence française du G20 et du G8 se propose d'impulser une réflexion sur ces trois pistes.

Les groupes restreints — G7, G8 et aujourd'hui G20 — jouent un rôle croissant dans la gouvernance mondiale. Or, l'Afrique du Sud est aujourd'hui le seul pays africain membre du G20 qui porte les intérêts de 14 % de la population mondiale, les plus pauvres qui plus est. L'Afrique est pourtant l'une des régions du monde à laquelle la mondialisation pose le plus de défis. À titre d'exemple, le monde a pu se rendre compte lors des émeutes de la faim en 2008 en Côte d'Ivoire, au Cameroun ou au Sénégal des conséquences dramatiques de la volatilité du prix des matières premières. Cette vulnérabilité pèse sur les budgets nationaux et représente une menace intolérable pour la sécurité alimentaire de millions d'Africains. Il est dans ce contexte essentiel que les États d'Afrique puissent porter leurs intérêts dans les instances multilatérales, pour exiger notamment une meilleure régulation des marchés des matières premières. Le G20 a lui-même intérêt à mieux intégrer en son sein le continent qui représente l'un des principaux réservoirs de croissance mondiale.

Le G8 a tout au long de son histoire porté un intérêt croissant à l'Afrique, comme l'a montré entre autres l'annulation de la dette des pays les plus pauvres qu'il a impulsée depuis le sommet de Lyon en 1996. Mais c'est dans les années 2000 qu'il a engagé les initiatives les plus importantes à l'égard du continent. Les engagements pris en 2000 pour réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement, l'affirmation du continent dans les relations internationales avec la création du NEPAD et de l'UA et le lien entre développement et sécurité, ont conduit le G8 à engager un dialogue de haut niveau avec l'Afrique sur ses perspectives et défis. Le sommet d'Évian a ainsi adopté en 2003 un « plan Afrique » pour le renforcement des capacités africaines à mener des opérations de maintien de la paix. Celui de Kananaskis a endossé un plan d'action plus large, comprenant plus d'une centaine d'engagements pour accompagner le NEPAD à réaliser ses priorités dans les domaines de la paix et de la sécurité, de la gouvernance, de l'éducation et de la santé, de la croissance économique, de l'allègement de la dette, l'agriculture et l'eau. Le G8 en 2005 s'est engagé à doubler l'aide à l'Afrique d'ici à 2010 par rapport à 2004. Le sommet d'Évian a également lancé, sous présidence française, le Forum pour le partenariat avec l'Afrique (FPA), qui vise à renforcer les efforts de partenariat en faveur du développement de l'Afrique en élargissant deux fois par an le dialogue entre le G8 et le NEPAD aux pays donateurs, membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE.

La présidence française du G8 attache une grande importance à ce dialogue et son développement constitue l'une de ses priorités. Le dialogue de haut niveau entre le G8 et l'Afrique a vocation à s'élargir et à couvrir l'ensemble des enjeux essentiels du continent africain. Les échanges sur le développement devront rester à l'agenda, de manière complémentaire avec les actions du G20. Les chefs d'État et de gouvernement du G8 et de l'Afrique devraient au-delà aborder des questions politiques, qu'il s'agisse du renforcement des capacités africaines pour faire face aux crises régionales et aux nouvelles menaces communes, notamment au Sahel et dans la Corne de l'Afrique, ou de la lutte contre les nouvelles routes de la drogue. L'émergence économique sera également abordée, en particulier l'encouragement au développement du secteur privé.

Le Forum pour le partenariat avec l'Afrique devrait également être renforcé. L'engager dans un processus d'élargissement devrait, de la même manière que le dialogue politique, lui faire gagner en substance et en efficacité. Le FPA pourrait ainsi devenir sur le long terme la conférence annuelle sur le développement de l'Afrique qui convierait l'ensemble des acteurs impliqués. En choisissant la croissance, l'emploi et la gouvernance d'entreprise comme thème principal du FPA qui devrait se tenir en avril 2011, la France vise d'ores et déjà à inscrire le forum dans la continuité du sommet de New York sur les OMD de septembre 2009 qui a souligné l'importance d'un soutien aux fondamentaux de la croissance pour un développement durable, notamment pour répondre aux besoins africains en infrastructures ou pour stimuler le développement du secteur privé.

Une meilleure intégration de l'Afrique dans la gouvernance mondiale est aussi un objectif commun. Le Président de la République a été le premier à demander une meilleure participation de l'Afrique au G20. En consacrant l'institutionnalisation du G20, dont les membres représentent 85 % du PIB mondial et les deux tiers de la population mondiale, le sommet de Pittsburgh de septembre 2009 a marqué une étape importante dans la gouvernance globale. L'entrée de l'Afrique à travers l'Afrique du Sud dans un organe restreint de gouvernance au plus haut niveau était déjà une première. Au sommet de Cannes, deux États africains supplémentaires seront invités : l'Éthiopie, au titre de la présidence du NEPAD et la présidence de l'Union africaine (la Guinée équatoriale). L'Afrique du Sud copréside, avec la France et la Corée, le groupe de travail sur le développement. Un Africain, M. Tidjane Thiam, ancien ministre de la Côte d'Ivoire et PDG du groupe d'assurances Prudential, préside un panel de haut niveau sur les infrastructures destiné à faire des propositions dans ce domaine aux chefs d'État et de gouvernement. Par ailleurs, la présidence française du G20 s'emploiera à renforcer le dialogue entre les Nations Unies, et notamment l'Assemblée générale où l'Afrique compte 47 voix sur 192, et avec l'ECOSOC, dont l'intérêt pour le développement est particulièrement marqué, ainsi qu'avec les principales organisations régionales.

## **UNE COOPÉRATION RENFORCÉE ENTRE LE G20, LE G8 ET L'AFRIQUE : UN HORIZON INDISPENSABLE À LA GESTION DES DÉFIS COMMUNS**

Le dialogue politique de haut niveau engagé par le G8 avec l'Afrique à vocation à s'approfondir. La dimension africaine dans les discussions du G20 a vocation à se renforcer, notamment avec l'inclusion depuis le sommet de Séoul en novembre 2010 d'un volet développement dont la présidence française fait une priorité.

L'Afrique reste très vulnérable aux chocs économiques exogènes, faute d'une diversification productive, de réserves budgétaires et de filets de protection sociale suffisants. Or, ces chocs sont favorisés par une mondialisation insuffisamment régulée.

Le mandat du G20 portant sur la gouvernance économique est ainsi d'une grande importance pour les pays africains. La présidence française souhaite cette année que le groupe se penche spécifiquement sur la question de la volatilité des matières premières, un enjeu crucial pour l'Afrique. La France propose un dialogue approfondi entre producteurs et consommateurs et des marchés plus transparents. Elle souhaiterait également que le G20 réfléchisse aux modalités de régulation des marchés de dérivés des matières premières. Elle attache une importance particulière à la lutte contre la volatilité des prix des matières premières agricoles et souhaite y consacrer un G20 des ministres de l'agriculture à Paris fin juin. Dans le domaine de la sécurité alimentaire, la présidence française propose d'aborder les politiques de stockage et le développement d'outils assurantiels pour que les pays puissent se protéger de la volatilité des prix.

L'ouverture du G20 aux préoccupations et propositions des pays africains permettrait de renforcer l'efficacité de ses mesures. La France sera particulièrement attentive aux réflexions africaines et aux conclusions de la quatrième conférence des Nations Unies sur les pays moins avancés (PMA) à Istanbul début mai 2011.

## **UN PARTENARIAT D'AVENIR POUR STIMULER UNE CROISSANCE FORTE, SOUTENABLE ET INCLUSIVE**

Le développement est un des sujets centraux du G8.

L'introduction au G20 du développement ne s'est pas accompagnée d'un transfert pur et simple de l'agenda du développement du G8 vers le G20. En effet, le G8 avait pris des engagements spécifiques qui requièrent un suivi séparé et n'engagent que ses membres, son agenda plus large et son format plus réduit en font un forum adapté pour entamer un dialogue d'ensemble avec l'Afrique. Alors que les actions du G8 étaient centrées sur des engagements d'aide ou sur des initiatives sectorielles (santé, éducation, eau), le G20 aborde le développement à partir d'une perspective globale, à travers la problématique de la croissance. Le G8 engage aussi un dialogue politique qui n'est pas dans le mandat du G20.

L'interdépendance croissante qui accentue les risques de déséquilibres et qui fait surgir des enjeux globaux (économie mondiale, commerce, sécurité alimentaire, énergie, climat) conduisent aujourd'hui le G20 à travailler davantage dans une perspective de moyen et de long terme. Il a adopté à Pittsburgh un « Cadre de croissance forte, durable et équilibrée » et à Séoul un « Consensus pour une croissance partagée ».

Face à ces enjeux, les politiques d'aide au développement ont un rôle important à jouer. Les pays émergents doivent jouer tout leur rôle. Le G20 réunissant au plus haut niveau des grandes économies émergentes et des pays avancés, se devait donc aussi d'intégrer ces politiques dans son agenda de travail.

Complémentaires, le G8 et le G20 doivent oeuvrer pour renforcer le partenariat global pour le développement, en mobilisant davantage d'acteurs. C'est en étant convaincue de ce potentiel que la France a inscrit parmi ses priorités la promotion des financements innovants.

Les pays africains sont les premiers concernés par les financements innovants. Ces ressources additionnelles, stables et prévisibles semblent aujourd'hui essentielles pour accélérer la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) sur le continent et l'accompagner face aux effets du changement climatique. L'Afrique est la principale

bénéficiaire des mécanismes existants. On estime que 3 enfants sur 4 traités contre le VIH/sida le sont grâce à la taxe sur les billets d'avion et 5 millions de morts ont été évitées depuis 2000 grâce à l'Alliance mondiale pour les vaccins et l'immunisation IFFIm/GAVI•2. Les pays africains jouent un rôle de premier plan au sein du groupe pilote sur les financements innovants, dont ils représentent la moitié des 63 membres, et nombre d'entre eux ont déjà mis en oeuvre un mécanisme de financement innovant, comme la contribution de solidarité sur les billets d'avion, en vigueur au Niger, Maurice, Madagascar, et en projet au Kenya et au Burkina Faso, ou la facilité financière internationale pour la vaccination en Afrique du Sud.

L'Afrique s'affirme ainsi comme un partenaire prioritaire dans la mobilisation de nouveaux soutiens aux financements innovants pour le développement. Le Président de la Commission de l'Union africaine, Jean Ping, s'est prononcé en faveur de ce type de mécanismes. Le Sénégal, le Mali, la RDC, le Bénin, la République centrafricaine et le Maroc ont fait part de leur soutien à une taxe sur les transactions financières. Après la Guinée et le Sénégal, le Mali présidera le groupe pilote en 2011 et contribuera à l'organisation d'une réunion sur les financements innovants lors de la quatrième conférence des Nations Unies sur les PMA qui se tiendra à Istanbul début mai prochain.

## **UN APPROFONDISSEMENT AU G8 DE PRIORITÉS PARTAGÉES**

Le dialogue entre le G8 et l'Afrique se nourrit d'un partenariat de longue date pour le développement du continent. Les membres du G8, qui représentent près de 70 % du total de l'aide publique au développement (APD) mondiale, consacraient en 2008 36 % de leur aide en faveur de l'Afrique, proportion qui représente les trois quarts de l'aide reçue par le continent. La France, deuxième donateur mondial avec plus de 12 milliards de dollars d'APD en 2009, est le premier partenaire G8 de l'Afrique en lui allouant environ 58 % son aide bilatérale.

Les travaux du G8 et de l'Afrique devront bien sûr s'inscrire dans la complémentarité ou en appui du plan d'action du G20 développement. Au vu des défis les plus pressants pour le continent, le G8 pourrait par exemple réfléchir aux moyens de promouvoir l'accès aux énergies durables en Afrique. Cette problématique est centrale pour la croissance, la préservation du patrimoine africain et l'approvisionnement en services sociaux de base d'une population croissante.

Le Forum pour le partenariat avec l'Afrique créé par le G8 d'Évian en 2003 pourrait également alimenter à l'avenir tant les travaux du G8 que du G20. En choisissant le thème de la croissance, de l'emploi et de la gouvernance d'entreprise, la présidence française tente de développer les échanges et les synergies entre le G8, l'Afrique, les membres du CAD de l'OCDE, comme les organisations internationales compétentes. Cette orientation pourrait contribuer à faire du FPA un processus d'élargissement de la réflexion à l'ensemble des partenaires du développement. Le secteur privé sera d'ailleurs associé compte tenu de ses ressources disponibles pour le développement et de son expertise sur ce thème. Cette dynamique favorise à terme l'émergence d'un consensus international sur le développement et donc la multiplication des partenariats brisant le schéma bailleurs traditionnels/récepteurs, comme les coopérations Sud-Sud et triangulaires.

## **UN AGENDA DÉVELOPPEMENT DU G20 ESSENTIEL POUR L'AFRIQUE**

L'agenda spécifique du développement intéresse l'Afrique au premier chef. Cet agenda figure en annexe de la déclaration de Séoul avec le consensus sur le développement pour une croissance partagée et avec un plan d'action pluriannuel. Saluant les actions des acteurs du développement, mais constatant le besoin d'une action coordonnée et efficace au plus haut niveau, le G20 a affirmé sa volonté de n'aborder les questions de développement qu'à la condition de prouver sa valeur ajoutée par rapport aux forums et institutions existants, notamment le système des Nations Unies. Le plan d'action pluriannuel fixe des objectifs pour le G20 en vue de l'obtention d'accords sur des actions concrètes pouvant faire l'objet d'un suivi.

Ces actions sont regroupées dans 9 piliers avec pour objectif premier de favoriser la croissance, l'angle le plus favorable pour aborder le développement du point de vue de pays connaissant des situations différentes. Ces neuf piliers regroupent les domaines clé suivants : infrastructures, développement des ressources humaines (politiques de formation), commerce, investissement privé et création d'emploi, sécurité alimentaire, croissance durable (dont protection sociale et transferts de migrants), finance inclusive, mobilisation des ressources domestiques et partage des connaissances.

Au sein des neuf domaines identifiés à Séoul, la présidence française souhaiterait progresser notamment sur deux priorités : les infrastructures et la sécurité alimentaire. La croissance durable et la mobilisation des ressources domestiques doivent aussi faire l'objet d'une attention particulière. Ces domaines d'action du G20 intéressent au premier chef les pays africains dont la croissance souffre des manques en infrastructures, de l'évasion fiscale et dont les populations sont exposés à l'insécurité alimentaire et l'absence de couverture de protection sociale.

## **RÉPONDRE À DE GIGANTESQUES BESOINS D'INFRASTRUCTURES**

Les carences en infrastructures sont dans les pays en développement, en particulier en Afrique, un des principaux obstacles à la croissance. Le développement des infrastructures est donc une des priorités les plus consensuelles au G20. Il va de soi que l'Union africaine et le NEPAD, qui ont élaboré un plan d'action ambitieux pour les infrastructures régionales africaines, seront pleinement associés à cette discussion. Cet objectif constitue un enjeu stratégique pour l'Afrique. Il s'agit d'une condition du développement des marchés régionaux, de l'attraction des investissements étrangers, de l'insertion du continent dans le commerce mondial, de l'accès à l'énergie ou de la gestion de l'eau.

En Afrique subsaharienne, région du monde qui concentre la plupart des pays moins avancés, les carences en infrastructures amputent les économies nationales de plus de deux points de croissance par an et diminuent de près de 40 % la productivité des entreprises. D'après la Banque mondiale, l'investissement dans les infrastructures en Afrique subsaharienne couvre moins de la moitié de ses besoins annuels (45 des 93 milliards de dollars). C'est pourquoi le G20 a décidé de réunir un panel de haut niveau avec des responsables, publics comme privés, internationalement reconnus pour leur expertise sur la question du financement des infrastructures, en particulier régionales. Ses travaux permettront d'identifier les mesures nécessaires pour changer d'échelle et diversifier le financement des infrastructures. De plus, des actions coordonnées sur des projets concrets entre principales banques régionales et multilatérales de développement devaient être mises en place.

## **RELEVER LE DÉFI COLLECTIF DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE**

Pour nourrir une population mondiale de 9 milliards d'habitants en 2050, la production agricole mondiale devrait croître de 70 % et les investissements dans les pays en développement de 83 milliards de dollars par an. L'Afrique devra non seulement se nourrir, mais aussi continuer de participer à la production mondiale de nourriture : elle concentre en effet 60 % des terres arables non exploitées. En plus de la promotion des investissements agricoles responsables, la gouvernance et la cohérence des politiques dans le domaine des produits agricoles seront abordés.

La France s'attèlera à un problème fondamental pour l'Afrique : la volatilité excessive des prix des matières premières. À l'initiative du Président de la République, une réunion des ministres de l'agriculture du G20 sera organisée sur ce sujet. Le G20 a commandé aux principales organisations internationales concernées un travail conjoint sur les outils nécessaires pour réduire et palier cette volatilité. D'après la FAO, les hausses des prix des matières premières, qui ont conduit aux émeutes de la faim en 2008 dans les pays en développement, pourraient se répéter dès 2011.

## **PROMOUVOIR UNE CROISSANCE DURABLE VIA DES MÉCANISMES DE PROTECTION SOCIALE**

En moins d'une décennie, l'écart entre les revenus du milliard le plus riche et le plus pauvre a augmenté de 60 %. Au niveau des pays, l'écart entre les 20 % plus riches et les 20 % les plus pauvres est actuellement de 1 à 19 au Brésil et de 1 à 17 en Chine, contre 1 à 9,2 aux États-Unis et 1 à 4,2 en France. En Afrique, depuis 1990, l'écart de PIB par habitant entre le pays le plus élevé et le plus faible a plus que doublé. Face à des inégalités croissantes et des risques sociaux graves, seulement 28 % de la population mondiale bénéficie d'une couverture sociale complète. Le total des dépenses publiques de sécurité sociale en pourcentage du PIB correspond à 19,4 % dans les pays à haut revenu (21 % en France) contre 4,1 % dans les pays à faible revenu. Pourtant des initiatives en vue de la construction d'une protection sociale africaine se sont développées, à l'instar des programmes mis en place au Rwanda, au Kenya, en Éthiopie ou au Lesotho et dans le prolongement du cadre pour la protection sociale adopté par l'Union africaine.

La protection sociale est, en plus d'un droit inscrit dans la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948, un outil de politique publique qui favorise la croissance économique et qui est complémentaire des investissements plus traditionnels (agriculture, éducation, santé). Elle contribue à générer une demande plus stable, améliore les conditions de vie individuelles apportant une réponse aux situations de vulnérabilité et peut favoriser les comportements d'investissement. C'est pourquoi le G20 a sollicité les organisations internationales pour établir un bilan des mécanismes existants de protection sociale pays par pays, listant des meilleures pratiques pour en favoriser l'extension. La France est engagée pour promouvoir un travail décent et une meilleure intégration dans l'agenda international de la dimension sociale pour la mondialisation.

## **ENCOURAGER UNE PLUS GRANDE MOBILISATION DES RESSOURCES DOMESTIQUES POUR LE DÉVELOPPEMENT**

Le développement doit pouvoir s'appuyer sur des sources de financement internes. Il est indispensable de renforcer des capacités à lever des recettes dans les pays. La réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et d'une croissance durable appelle une mobilisation accrue des flux de financements pour le développement. À côté des

ressources internationales, les ressources nationales, et notamment fiscales, constituent une dimension essentielle. Les ressources fiscales constituent un financement prévisible et durable qui contribue, en outre, à renforcer l'État de droit et la démocratie en donnant les moyens aux gouvernements d'assurer les missions régaliennes de l'État et de répondre aux besoins essentiels des populations.

À l'heure où les montants de l'évasion fiscale dépassent ceux de l'aide reçue, les actions à l'encontre de l'évasion fiscale sont une nécessité pour le développement et pour la construction d'États solides et responsables. Un travail coordonné pour une meilleure régulation encadrant les paradis fiscaux reste une question que la France cherche aussi à faire avancer.

Les situations économiques ne sont pas figées et la trajectoire actuelle de l'Afrique le montre. De fait, les grands émergents comme la Corée, la Chine ou l'Inde ont fait face à des défis comparables à ceux des pays les moins avancés actuels. Si une stabilité sociopolitique et macroéconomique est maintenue et si des politiques adaptées sont entreprises, l'Afrique, dans son ensemble, suivra les mêmes trajectoires de développement.

L'Afrique verra sa population doubler d'ici à 2050, alors que les OMD ne sont pas encore atteints. C'est un défi exceptionnel qui justifie que le G8 renforce son partenariat avec le continent et que le G20 approfondisse son travail sur le développement.

L'Afrique émerge. Elle s'affirme chaque jour davantage. Une meilleure association à la gouvernance globale est une exigence que la France entend plus que jamais porter en 2011.

#### Notes

•1 Michel Severino et Olivier Ray, *Le Temps de l'Afrique*, Paris, Odile Jacob, 2010. •2 Les maladies concernées sont la diphtérie, le tétanos, la coqueluche, l'hépatite B.